

Pour un numérique soutenable temps forts et publications

2019

2020



Le numérique représente
3 à 4 %
des émissions de gaz à effet de serre dans le monde¹

BEREC

NOTE SUR L'EMPREINTE CARBONE DU NUMÉRIQUE

OCTOBRE

L'Arcep publie une note dans le cadre de ses réflexions sur les « Réseaux du futur ».

COLLECTE DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

MARS

L'Arcep engage une 1^{re} collecte d'informations sur l'impact environnemental des télécoms (réseaux, terminaux).



DOCUMENT DE TRAVAIL SUR L'ACCORD DE PARIS ET URGENCES CLIMATIQUES

MAI

Les autorités publiques et administratives indépendantes publient leurs réflexions sur leur rôle et leurs outils face aux enjeux climatiques notamment dans le cadre de la régulation par la donnée.

EUROPE



MARS

L'Arcep copréside un nouveau groupe « Sustainability » au sein du BEREC (l'organe des régulateurs européens des télécoms) qui a pour objectifs d'étudier l'impact environnemental des réseaux télécoms et d'envisager des solutions.

RAPPORT D'ACTIVITÉ « L'ÉTAT D'INTERNET EN FRANCE »

JUIN

L'Arcep consacre un chapitre à la question de l'impact environnemental du numérique.



FEUILLE DE ROUTE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE NUMÉRIQUE DU CNUM²

JUILLET

Ce rapport contient 50 propositions coconstruites avec plus d'une cinquantaine d'acteurs concernés dont l'Arcep.

LETTRÉ DE MISSION ADEME & ARCEP

AOÛT

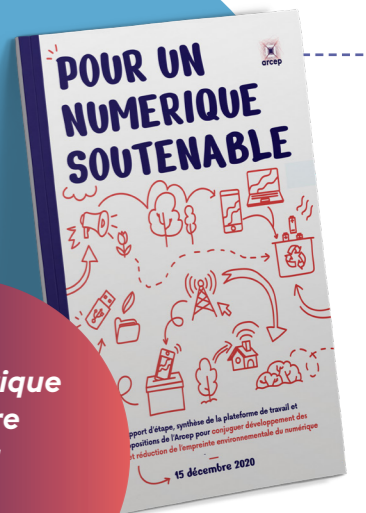
Le Gouvernement confie aux deux autorités une mission conjointe : identifier et évaluer les différents facteurs qui permettent de quantifier l'empreinte environnementale du numérique.



RAPPORT « POUR UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE » ET 11 PROPOSITIONS

DÉCEMBRE

L'Arcep publie un rapport et 11 propositions concrètes pour conjuguer développement des usages et réduction de l'empreinte environnementale du numérique.



« Le numérique doit prendre sa part à la stratégie bas carbone »



SÉBASTIEN SORIANO

DÉCEMBRE

Président de l'Arcep de 2015 à 2020

PLATFORME « POUR UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE »

JUIN

L'Arcep lance une plateforme de travail et appelle les acteurs à contribuer aux échanges et à la publication d'un premier rapport.

INTERNATIONAL



JUIN

L'Arcep participe à la réflexion sur la prise en compte de l'impact environnemental des télécoms et du numérique dans les instances internationales, notamment à l'OCDE.



1. D'après le rapport du Shift Project, Lean ICT : Pour une sobriété numérique, octobre 2018, et l'étude de GreenIT.fr, Empreinte environnementale du numérique mondiale, septembre 2019.

2. Le Conseil national du numérique.

2021

LAURE DE LA RAUDIÈRE
JANVIER
Présidente de l'Arcep



« Je m'inscris pleinement dans l'ambition de conjuguer développement des usages et réduction de l'empreinte environnementale »

COLLECTE DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

MARS
L'Arcep engage une nouvelle collecte d'informations sur l'impact environnemental des télécoms (réseaux, terminaux).

Le numérique est responsable de **2,5 %** de l'empreinte carbone de la France

En France, la durée d'utilisation des smartphones est estimée :
entre 23 et 37 mois

84 % des smartphones détenus ont moins de 3 ans

FEUILLE DE ROUTE NUMÉRIQUE ET ENVIRONNEMENT

FÉVRIER
Le Gouvernement publie une feuille de route avec pour objectif de faire converger transitions écologique et numérique. Elle attribue de nouvelles missions à l'Arcep.

LETRE DE MISSION SUR LES TERMINAUX MOBILES

MARS
Le Gouvernement confie à l'Arcep l'étude sur le subventionnement et le renouvellement des terminaux mobiles.

RENOUVELLEMENT DES TERMINAUX MOBILES

JUIN
L'Arcep remet au Gouvernement un rapport sur l'impact des pratiques commerciales de distribution des smartphones et sur la fréquence de leur renouvellement.

BAROMÈTRE DU NUMÉRIQUE

JUILLET
L'Arcep, le Conseil général de l'économie et l'Agence nationale de la cohésion des territoires publient une étude annuelle sur la diffusion des équipements numériques et l'évolution de leurs usages, qui intègre pour la 1^{re} fois les enjeux environnementaux.

ATELIERS COLLABORATIFS SUR LA BANDE 26 GHZ

NOVEMBRE
Pour étudier comment prendre en compte les enjeux environnementaux dans les attributions de la bande 26 GHz liée à la 5G, l'Arcep organise deux ateliers « Pour un numérique soutenable ».



LOIS ET POUVOIR DE COLLECTE

NOVEMBRE - DÉCEMBRE
La loi REEN³ du 15 novembre confie de nouvelles missions à l'Arcep et la loi du 23 décembre 2021 étend son pouvoir de collecte à d'autres acteurs du numérique.

ÉVALUATION D'UN DÉPLOIEMENT 4G VS 5G

JANVIER
S'appuyant sur le Comité d'experts techniques sur le mobile, l'Arcep publie une étude qui compare la consommation énergétique d'un déploiement 4G vs 5G.

FORMATION « ENVIRONNEMENT »

MAI
Pendant 3 jours, les agents et directeurs de l'Arcep suivent une formation de sensibilisation aux enjeux environnementaux, avec des clefs de compréhension et des actions concrètes.



Les terminaux sont à l'origine de **65 à 90 %** de l'impact environnemental du numérique



POINT D'ÉTAPE

OCTOBRE
L'Arcep réunit dans un webinaire les participants à sa plateforme « Pour un numérique soutenable » (associations, institutions, opérateurs, entreprises du numérique, experts) et présente un point d'étape sur les avancées et les travaux en cours.

2022

ÉTUDE SUR L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU NUMÉRIQUE ARCEP & ADEME

JANVIER
Le Gouvernement a chargé les deux autorités de mesurer l'empreinte environnementale du numérique en France et d'identifier des leviers d'action et des bonnes pratiques pour la réduire. Les deux autorités publient les deux 1^{ers} volets de cette étude.

L'ENQUÊTE ANNUELLE « POUR UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE »

AVRIL
Dans cette 1^{re} édition l'Arcep rend publics les premiers indicateurs collectés auprès des quatre principaux opérateurs⁴ télécoms pour suivre l'évolution de leur empreinte environnementale. Elle donne ainsi vie à l'une des 11 propositions présentées dans le rapport de décembre 2020 qui visait à mettre en place un baromètre environnemental.

3. Loi n° 2021-1485 en date du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France.
4. Altice France - SFR, Bouygues Telecom, Iliad- Free, et Orange France.

2022

EUROPE

JUIN

Les régulateurs européens des télécoms présentent leurs premières ambitions communes pour limiter l'empreinte environnementale du numérique dans un rapport du BEREC préparé par un groupe de travail coprésidé par l'Arcep.



ACTEUR DU DÉBAT PUBLIC

JUIN

L'Arcep participe à des événements publics sur les enjeux environnementaux, par exemple à la « Digital Assembly » organisée dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

RAPPORT ANNUEL

JUILLET

L'Arcep fait un bilan de l'empreinte environnementale du secteur des communications électroniques, des terminaux et des centres de données.



EUROPE

NOVEMBRE

Le Groupe des régulateurs européens dans le domaine des services postaux (GREP) étudie l'impact du secteur sur l'environnement. Il analyse les mesures prises par les opérateurs postaux pour le réduire et les mesures envisagées dans le « Pacte vert pour l'Europe ».

FRANCE NATION VERTE

Agir • Mobiliser • Accélérer

HAUT COMITÉ POUR UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE

NOVEMBRE

Le Gouvernement a chargé le Haut comité pour un numérique responsable d'établir une feuille de route décarbonation de la filière numérique. L'Arcep alimente régulièrement les travaux des groupes de travail de ce comité.

INTERNATIONAL

OCTOBRE

L'Arcep prend part aux réflexions sur la prise en compte de l'impact environnemental des télécoms et du numérique dans les instances internationales, notamment l'UIT, l'OCDE, ou à l'occasion des travaux de la filière numérique du G7.

COLLECTE DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

JANVIER

L'Arcep étend sa collecte de données aux fabricants de terminaux (smartphones, ordinateurs, téléviseurs connectés...) et aux opérateurs de centres de données.

80 % de l'empreinte carbone des terminaux est liée à leur fabrication

2023

BAROMÈTRE DU NUMÉRIQUE

JANVIER

L'Arcep, le Conseil général de l'économie, l'Agence nationale de la cohésion des territoires et, pour la 1^{re} fois, l'Arcom publient une nouvelle édition du baromètre du numérique avec un focus sur l'empreinte environnementale des téléviseurs.

ÉTUDE SUR L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU NUMÉRIQUE ARCEP & ADEME

MARS

L'Arcep et l'ADEME publient le 3^e et dernier volet de leur étude sur l'évaluation prospective de l'impact environnemental du numérique en France, à horizon 2030 et 2050.

Si rien n'est fait, l'empreinte carbone du numérique en France augmenterait de 45 % en 2030 par rapport à 2020

ANALYSE MÉTHODOLOGIQUE SUR L'ÉVALUATION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU NUMÉRIQUE

PRINTEMPS

Co-piloté par l'ADEME et l'Arcep, le Comité d'experts sur la mesure cherche à identifier les divergences méthodologiques pouvant expliquer la différence de résultats selon les études sur l'impact environnemental du numérique, et à faire des recommandations pour améliorer les standards existants.

LES BONNES PRATIQUES AU QUOTIDIEN

JANVIER

L'Arcep met en ligne une FAQ proposant aux utilisateurs d'équipements numériques des conseils et bonnes pratiques pour limiter leur impact environnemental.

CONSOMMATION DES BOX

JANVIER

L'Arcep publie un protocole de mesure de la consommation électrique des box internet, des répéteurs Wi-Fi, et des décodeurs TV. Il permet de comprendre les facteurs qui influencent la consommation de ces équipements.

EUROPE

MARS

Le groupe des régulateurs européens des télécoms (BEREC) met en consultation son projet de rapport sur les indicateurs environnementaux.

L'ENQUÊTE ANNUELLE « POUR UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE »

PRINTEMPS

L'Arcep rend publics dans une 2^e édition les indicateurs collectés pour l'année 2021 auprès des quatre principaux opérateurs télécoms.